

INSCRIPTIONS AU LYCEE

Lundi 03 – Mardi 04 de 8h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00
et Mercredi 05 juillet de 8h15 à 12h15

Pièces nécessaires à l'inscription (à insérer dans le dossier)

- **Un certificat de sortie (ou EXEAT)** à demander à l'établissement d'origine
- **Une photocopie du livret de famille**
- **Une photocopie des pages de vaccination du carnet de santé** (avec le Nom et le Prénom de l'élève)
- **Une photocopie de toute pièce justifiant une situation particulière en matière de responsabilité légale** (placement, tiers de confiance, ASE,) **ou de garde** (garde alternée, ...) : jugement de divorce

A ajouter pour une demande d'internat

- **Un courrier adressé au chef d'établissement motivant la demande**

Les demandes d'internat seront étudiées par une commission qui attribuera les places en fonction des critères motivant la demande (critères géographiques, de transport, familiaux, ...). Les familles seront averties par courrier de la décision prise.

Photos d'identité

- J'autorise le service Vie Scolaire du lycée Henri Cornat à réaliser le jour de la rentrée une photographie de mon enfant pour une utilisation interne à l'établissement.

Santé

La fiche d'urgence sera distribuée à la rentrée.

Vous pouvez signaler tout problème particulier de santé **qui nécessiterait une vigilance particulière ou une dispense d'EPS** à l'infirmière scolaire du lycée le jour des inscriptions.

Bourse aux livres

Consulter le site du lycée pour connaître la date de la bourse aux livres et la liste des manuels et des fournitures

Le dispositif «Atouts Normandie » de la région Normandie, permet de financer l'achat de manuels. Les élèves doivent créer un compte Cart'@too, à partir du 1^{er} juillet sur le site Cart'@too (<https://cartatoo.normandie.fr/>) et doivent demander leur @too livres pour 2017-2018.

DOSSIER D'INSCRIPTION EN SECONDE LYCEE CORNAT - VALOGNES

Année scolaire 2017/2018



Valognes, le 15 mai 2017

Le proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents et responsables légaux des élèves entrant en **seconde**

Objet : Inscriptions en seconde générale et technologique

Lycée Henri Cornat

Le Proviseur
François ANCEAU

Madame, Monsieur,

Secrétariat de direction

Dossier suivi par
Natacha WOLFF

Téléphone
02 33 40 00 42

Télécopie
02 33 40 25 30

Mél. : ce.0500082t@ac-caen.fr

36 rue Henri Cornat
B.P. 321
50700 VALOGNES

www.ac-caen.fr

www.lycee-valognes.fr

Afin d'accompagner au mieux la prochaine rentrée de votre enfant au lycée Cornat, je vous serais reconnaissant de bien vouloir renseigner ce dossier avec précision et de fournir les pièces demandées. J'attire votre attention sur le fait que les codes d'accès aux espaces internet du lycée ne sont envoyés que par courriel

Si votre enfant est affecté au lycée, vous pourrez venir y déposer ce dossier :

**Lundi 03, Mardi 04 de 8h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00
ou Mercredi 05 juillet de 8h15 à 12h15**

Les services Secrétariat et Vie Scolaire vous accueilleront pour procéder à l'inscription de votre enfant.

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le **lundi 04 septembre 2017 dès 8 heures 30.**

Les élèves prendront alors connaissance de leur classe et seront pris en charge par leur professeur principal pour une matinée d'accueil avant de commencer les cours selon leur emploi du temps dès 14 heures.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Proviseur



François ANCEAU

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 - Nom de l'Etablissement :

Adresse Classe :

- Obtention du PSC1 : OUI NON
- Obtention de l'ASSR2 : OUI NON

REGIME 2017/2018

Externe

Demi-pensionnaire

forfait 4 jours : (lundi mardi jeudi vendredi)

forfait 5 jours : (lundi mardi mercredi jeudi vendredi)

Demande d'internat (Joindre un courrier motivant la demande)

LANGUES VIVANTES

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 : Bilangue : oui non

1^{ER} ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

Cocher l'enseignement choisi

- Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion
- Sciences Economiques et Sociales

2^{EME} ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

Cocher l'enseignement choisi en cohérence avec la décision d'affectation de l'élève (communiquée aux familles à partir du 30 juin)

- Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion - pour les élèves ne l'ayant pas choisi en 1^{er}
- Méthodes et Pratiques Scientifiques
- Littérature et Société
- Sciences de l'Ingénieur
- Sciences et Laboratoire
- Patrimoines
- Arts du spectacle

Les choix d'enseignements d'exploration ne seront respectés que sous réserve d'un nombre de place suffisant.

UN ENSEIGNEMENT FACULTATIF

- Latin Arts plastiques
- Histoire des Arts Euro

Ces enseignements facultatifs ne seront accordés que sous la réserve d'un nombre suffisant de places disponibles ou de demandes ET de la compatibilité des emplois du temps.

Date / / 2017

Signature des parents ou responsables légaux,

Signature de l'élève,